

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Francis Kessler : Faute inexcusable : l'assemblée plénière de la Cour de cassation met fin aux rébellions des juges du fond.

JURISPRUDENCE

Voir notamment :

Une mesure d'instruction prise par le bureau de conciliation (remise d'une copie d'un disque dur du poste informatique de la direction des ressources humaines, nécessaire à la défense d'un salarié) ne viole pas l'article 12 du NCPC et bénéficie de l'exécution provisoire.

Cour d'appel de Paris (1^{re} Ch. sect. P) 17 mai 2005 - Note Pascal Moussy (p.479)

C'est un lien de subordination qui caractérise la situation des particuliers chargés par une collectivité territoriale du transport scolaire, ce qui entraîne leur affiliation au régime général de la Sécurité sociale.

Cour de cassation (2^e Ch. civ.) 31 mai 2005 - Note Yves Saint Jours (p.486)

Obligation pour le juge de rechercher si les dispositions conventionnelles prévoyant un ordre des licenciements par catégories professionnelles a été respecté.

Cour de cassation (Ch. soc.) 16 mars 2005 - Note Francis Saramito (p.493)

Affaiblir la CGT dans une entreprise est une prestation d'un organisme de conseil constitutive d'un délit (L. 412-2).

Tribunal de grande instance de Lyon (5^e Ch. corr.) 15 avril 2005 - Note Arnaud de Senga (p.495)

Les subventions versées par une municipalité aux unions de syndicats peuvent se rattacher à l'intérêt local.

Conseil d'Etat 4 avril 2005 - Note Francis Saramito (p.498)

La dénonciation des usages doit respecter des règles strictes d'information du comité d'entreprise et d'information individuelle des salariés.

Conseil de prud'hommes de Grenoble (référé) 15 décembre 2004 ; Cour d'appel de Versailles (15^e Ch. Soc.) 25 novembre 2003 ; Cour de cassation (Ch. soc.) 5 janvier 2005 - Note Arnaud de Senga (p.502)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Droit pénal du travail : extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Marc Richevaux**.

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Marie-France Bied-Charreton** (pages 3 et 4 de la couverture).



Doctrine :

Faute inexcusable : l'assemblée plénière de la Cour de cassation met fin aux rébellions des juges du fond, par Francis Kessler , Maître de conférences, Université Paris I Panthéon-Sorbonne	473
ANNEXE : ACCIDENTS DU TRAVAIL – Réparation – Faute inexcusable – Caractère déterminant de la faute – Faute de la victime.	
COUR DE CASSATION (Assemblée plénière) 24 juin 2005	476

Jurisprudence :

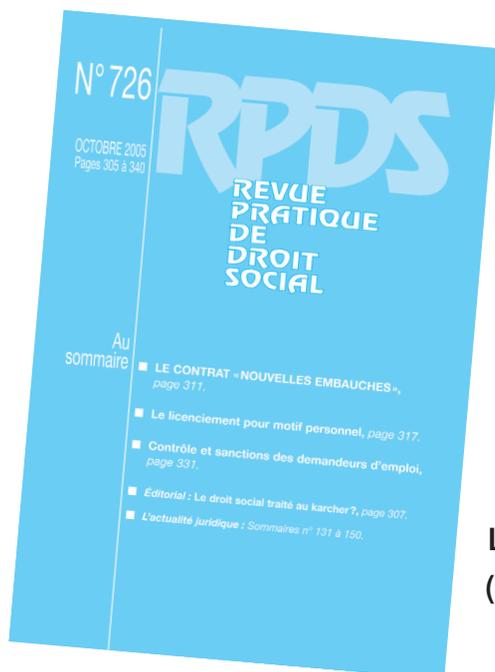
ACCIDENTS DU TRAVAIL – Définition – Accident survenu au cours d'une période d'astreinte à domicile – Bénéfice de la présomption d'imputabilité au travail – Preuve que l'intéressé s'était soustrait, pour des motifs personnels, aux obligations de l'astreinte à la charge de l'employeur.	
COUR DE CASSATION (2^e Ch. Civ.) 2 novembre 2004	478
1 ^o CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE – Cas de recours – Attente de l'entrée en fonction d'un salarié recruté pour une durée indéterminée – Caractère préalable du recrutement sous CDI.	
2 ^o CONTRAT A TEMPS PARTIEL – Défaut d'écrit – Présomption de temps plein – Charge de la preuve contraire.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 9 mars 2005	479
CONSEILS DE PRUD'HOMMES – Pouvoirs juridictionnels du bureau de conciliation – Absence de violation de l'article 12 du nouveau Code de procédure civile ou de conséquences manifestement excessives permettant d'arrêter l'exécution provisoire de droit attachée à la décision du bureau de conciliation ordonnant, à titre de mesure d'instruction, la remise de la copie d'un disque dur du poste informatique de la direction des ressources humaines.	
COUR D'APPEL DE PARIS (1^{re} Ch. - sect. P) 17 mai 2005	480
Note Pascal Moussy	481
CONTRATS AIDES – Contrats emploi-solidarité et emploi-consolidé (deux espèces) – Cas de recours – Emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise – Licéité (oui) (première espèce) – Association mettant à disposition d'une entreprise publique des salariés – Salariés exécutant leur prestation dans le cadre défini par l'établissement public – Caractérisation de l'état de subordination – Qualité d'employeur (deuxième espèce).	
Première espèce : CONSEIL D'ETAT (7^e et 2^e ssr) 18 mars 2005	482
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 30 septembre 2003	483
Note Arnaud de Senga	485
CONTRAT DE TRAVAIL – Clauses spéciales – Clause de non-concurrence – Licenciement suite à une cessation d'activité de l'entreprise – Paiement de l'indemnité (oui).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 avril 2005	486
CONTRAT DE TRAVAIL – Définition – Marchés publics de transport scolaire exécutés par des particuliers – Lien avec la collectivité publique – Caractérisation d'un lien de subordination – Assujettissement au régime général.	
COUR DE CASSATION (2^e Ch. Civ.) 31 mai 2005	487
Note Yves Saint-Jours , Professeur émérite à l'Université de Perpignan	488
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ – Liquidation judiciaire de l'entreprise – Assurance insolvabilité de l'employeur – Montant maximum de la garantie due par l'AGS – Application dans le temps du décret du 24 juillet 2003 – Licenciement antérieur à sa parution – Créances nées à la date de celui-ci relevant des dispositions précédemment applicables.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 19 avril 2005	489
GRÈVE – Salarié convoqué à un entretien préalable par une lettre postée le jour du début de la grève – Mise à pied conservatoire le jour de la fin de la grève – Licenciement postérieur – Grièfs ne constituant que des prétextes – En réalité sanction pour faits de grève – Illicéité du licenciement – Réintégration ordonnée.	
COUR D'APPEL DE PARIS (18^e Ch. - sect. P) 12 avril 2005	490
LIBERTÉS INDIVIDUELLES – Contrôle de la durée effective du temps de travail pour l'utilisation d'un système à base de lecture d'empreintes digitales – Traits physiques spécifiques à chaque être humain dont le relevé est susceptible de porter atteinte à la liberté individuelle – Mesure non justifiée par sa finalité et disproportionnée à celle-ci – Inobservation de l'article L. 120-2 du Code du travail – Interdiction.	
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS (1^{re} Ch.) 19 avril 2005	492
Note Francis Saramito	493
LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE – Ordre des licenciements – Disposition conventionnelle prévoyant l'application de cet ordre par catégorie professionnelle – Obligation pour le juge de rechercher s'il en a bien été ainsi.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 mars 2005	494
Note Francis Saramito	495

SYNDICATS PROFESSIONNELS – Discrimination – Prestation de conseil visant à affaiblir la CGT – Moyen de pression (L. 412-2) – Délit constitué.	
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de Lyon (5^e Ch. Correc.) 15 avril 2005	495
Note Arnaud de Senga	498
SYNDICATS PROFESSIONNELS – Subvention versée par une municipalité – Mesure se rattachant à un intérêt public local – Légalité.	
CONSEIL D'ETAT, 4 avril 2005	499
Note Francis Saramito	500
TRANSFERT D'ENTREPRISE – Transfert privé/public – Crèche gérée par une association – Liquidation judiciaire – Poursuite de l'activité en régie directe par la collectivité territoriale – Sort du contrat de travail – Application de l'article L. 122-12 – Réintégration sous astreinte.	
COUR D'APPEL DE NIMES (Ch. Soc.) 29 mars 2004	501
USAGES – Dénonciation – Régularité – Conditions (trois espèces) – Absence d'information individuelle des bénéficiaires – Irrégularité – Maintien du bénéfice de l'usage ordonné en référé – Fixation du congé par le juge (première espèce) – Information du Comité d'entreprise – Dénonciation irrégulière (deuxième et troisième espèces) – Défaut de procès-verbal et d'inscription à l'ordre du jour (deuxième espèce) – Information délivrée aux membres et non à l'institution par voie d'inscription à l'ordre du jour (troisième espèce).	
Première espèce : CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE GRENOBLE (référé) 15 décembre 2004	502
Deuxième espèce : COUR D'APPEL DE VERSAILLES (15^e Ch. Soc) 25 novembre 2003	503
Troisième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 janvier 2005	504
Note Arnaud de Senga	505

Chroniques jurisprudentielles :

<p>Droit pénal du travail : extraits de décisions sélectionnés et commentés par Marc Richevaux :</p> <p>COMITE D'ENTREPRISE – CHSCT - Défaut de consultation – Entrave – Délégation de pouvoirs – Poursuites limitées à l'étendue de la délégation de pouvoirs.</p> <p>COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 12 avril 2005</p>	507
--	-----

RPDS 726 - Octobre 2005



Au sommaire :

LE CONTRAT "NOUVELLES EMBauchES"

Le licenciement pour motif personnel

**Contrôle et sanctions
des demandeurs d'emploi**

**L'actualité juridique
(sommaires de jurisprudence)**

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, ce numéro peut être commandé à : **NSA La Vie Ouvrière, BP n° 27, 75560 Paris cedex 12.**

Prix du numéro : **6 € (+ forfait de 2,59 € par envoi)**. Abonnement : **63 € par an** (tarif syndical : 60 €)

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet : **www.librairie-nvo.com**